

Association des étudiants de HEC Montréal

Rapport financier

31 mai 2013

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Association des étudiants de HEC Montréal,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**Association des étudiants de HEC Montréal**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2013 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 mai 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes de ce genre, l'Association obtient une partie de ses produits sous forme de paiements comptants pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits provenant de paiements comptants, de l'excédent des produits (charges) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mai 2013 et 2012, de l'actif aux 31 mai 2013 et 2012 et des actifs nets aux 1^{er} juin 2012 et 31 mai 2013 et 2012. Nous exprimons par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2013, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**Association des étudiants de HEC Montréal** au 31 mai 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mai 2013, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'Association a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} juin 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} juin 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 31 mai 2012 et au 1^{er} juin 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mai 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Raymond". To the right of the signature is a small superscripted number "1".

Montréal, Québec
Le 7 octobre 2013

Société en nom collectif à responsabilité limitée
Comptables professionnels agréés

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116593

Résultats

Exercice clos le 31 mai	2013	2012
Produits		
Cotisations	239 364 \$	230 955 \$
Commandites	202 428	219 516
Vente de billets	207 364	246 696
Inscriptions des délégations	93 785	49 043
Publicité	23 787	29 063
Articles promotionnels	94 779	85 362
Événements	282 795	289 595
Consultations	-	1 150
Intérêts	58	215
Autres	9 675	15 850
Gain sur réalisation de placements	-	807
	1 154 035	1 168 252
Charges		
Frais généraux	30 011	22 025
Salaires et charges sociales	76 341	75 458
Droits et permis	4 259	5 876
Bourses et dons	3 150	4 651
Honoraires professionnels	8 613	6 465
Alimentation	194 990	146 033
Représentation étudiante	96 475	92 302
Logistique	289 571	356 929
Location et services professionnels	283 391	269 216
Frais d'impression et conception	60 199	72 108
Publicité et promotion	42 446	20 593
Achat de matériel	18 981	25 363
Fournitures de bureau	3 379	3 638
Support technologique	10 404	2 187
Photocopies	1 328	2 286
Abonnements et frais postaux	1 465	961
Affaires externes	7 914	5 981
Mauvaises créances	20 717	19 368
Amortissement des immobilisations	12 801	11 702
	1 166 435	1 143 142
Excédent des produits (charges) avant les postes suivants	(12 400)	25 110
Commandite Jeux du Commerce 2013	(29 455)	-
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	1 687	(2 164)
Excédent des produits (charges)	(40 168) \$	22 946 \$

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mai	2013		2012	
	Affectation interne – Investis en immobilisations corporelles <i>(note 9)</i>	Non affectés	Total	Total
Solde au début	47 728 \$	233 197 \$	280 925 \$	257 979 \$
Excédent des produits (charges)	(12 801)	(27 367)	(40 168)	22 946
Investissement en immobilisations	45 556	(45 556)	-	-
Solde à la fin	80 483 \$	160 274 \$	240 757 \$	280 925 \$

Situation financière

	31 mai 2013	31 mai 2012	1 ^{er} juin 2011 <i>(non audité)</i>
Actif à court terme			
Encaisse	94 327 \$	66 842 \$	113 019 \$
Débiteurs (note 4)	70 402	143 171	104 414
Frais payés d'avance	21 432	53 912	7 244
Avances – Omnium financier	3 000	-	-
	<u>189 161</u>	<u>263 925</u>	<u>224 677</u>
Placements , à la juste valeur (note 5)	10 457	8 770	12 127
Immobilisations corporelles (note 6)	67 041	33 704	31 691
Site Web	13 442	14 024	17 530
	<u>90 940</u>	<u>56 498</u>	<u>61 348</u>
Total de l'actif	<u>280 101 \$</u>	<u>320 423 \$</u>	<u>286 025 \$</u>
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs et charges à payer	9 369 \$	10 890 \$	15 681 \$
Apports reportés (note 7)	29 975	28 608	12 365
	<u>39 344</u>	<u>39 498</u>	<u>28 046</u>
Actifs nets			
Affectation interne – Investis en immobilisations corporelles (note 9)	80 483	47 728	49 221
Non affectés	160 274	233 197	208 758
	<u>240 757</u>	<u>280 925</u>	<u>257 979</u>
Total du passif et des actifs nets	<u>280 101 \$</u>	<u>320 423 \$</u>	<u>286 025 \$</u>

Pour le conseil d'administration

..... Administrateur

..... Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mai	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits (charges)	(40 168) \$	22 946 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	(1 687)	2 164
Amortissement des immobilisations	12 801	11 702
Gain sur réalisation de placements	-	(807)
	(29 054)	36 005
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	102 095	(73 973)
	73 041	(37 968)
Activités d'investissement		
Réalisation de placements	-	2 000
Acquisition d'immobilisations	(45 556)	(10 209)
	(45 556)	(8 209)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	27 485	(46 177)
Encaisse au début	66 842	113 019
Encaisse à la fin	94 327 \$	66 842 \$

Notes complémentaires

31 mai 2013

1. Constitution et nature des activités

L'Association, constituée en vertu de la partie II de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle représente les étudiants et étudiantes de HEC Montréal et ses produits proviennent principalement de commandites et d'activités diverses de collectes de fonds.

2. Impact du changement de référentiel comptable

L'Association a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ci-après « NCOSBL »).

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'Association a appliqué les NCOSBL.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2013 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment dans les dispositions prévues au chapitre 1501 – Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif relative aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'Association a choisi de se prévaloir de l'exemption suivante relativement à l'application initiale :

L'Association a désigné ses fonds communs de placements pour qu'ils soient évalués à la juste valeur à la date de transition.

Au 1^{er} juin 2011, l'Association n'a pas désigné d'autres actifs financiers ou passifs financiers pour qu'ils soient évalués à la juste valeur à la date de transition. Selon l'ancien référentiel, ces instruments financiers avaient été comptabilisés à la juste valeur à titre d'instruments financiers détenus à des fins de transactions. La juste valeur correspondait à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La reclassification de ces actifs et passifs respectifs n'a donc pas eu d'impact sur les actifs nets à la date de transition.

L'impact de l'adoption de ces normes a été comptabilisé dans les actifs nets à la date de transition, soit le 1^{er} juin 2011.

Selon l'ancien référentiel, les fonds communs de placements avaient été comptabilisés aussi à la juste valeur à titre d'actifs financiers disponibles à la vente et les gains latents étaient présentés directement à l'état de l'évolution des actifs nets. Ces gains non matérialisés sont maintenant comptabilisés aux produits et charges. Il n'y a donc aucun effet net sur les placements, ni aux actifs nets. Toutefois, ce changement a eu un effet à l'état des résultats au 31 mai 2012.

Notes complémentaires

31 mai 2013

2. Impact du changement de référentiel comptable (suite)**A) Rapprochement des actifs nets figurant dans les états financiers au 1^{er} juin 2011**

Actifs nets au 1 ^{er} juin 2011	252 436 \$
Gains cumulés portés directement à l'état de l'évolution des actifs nets	<u>5 543</u>
Actifs nets totaux au 1 ^{er} juin 2011 selon les états financiers établis antérieurement	257 979
Variation aux actifs nets	
Radiation cumulée sur les actifs financiers disponibles à la vente portée directement aux actifs nets	(5 543)
Variation cumulée de la juste valeur des fonds communs de placements évalués à la juste valeur	<u>5 543</u>
Actifs nets au 1 ^{er} juin 2011 selon le nouveau référentiel	<u><u>257 979 \$</u></u>

B) Rapprochement de l'excédent des produits figurant dans les états financiers au 31 mai 2012

Excédent des produits au 31 mai 2012 selon les états financiers établis antérieurement	25 110 \$
Variation aux résultats	
Variation de la juste valeur des placements	<u>(2 164)</u>
Excédent des charges au 31 mai 2012 selon le nouveau référentiel	<u><u>22 946 \$</u></u>

3. Conventions comptables*Constatation des apports et des produits*

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (collectes de fonds et commandites). Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les produits se rapportant aux activités de financement sont constatés au moment de la tenue de l'événement. Les produits de commandites sont constatés lors de la réalisation de l'activité. Les cotisations des étudiants sont constatées au prorata sur la base de l'exercice auquel elles se rapportent.

Opération non monétaire

L'Association remet des prix à des participants lors de certains événements qu'elle organise. Seuls les prix qu'elle achète sont comptabilisés au montant payé. Ce montant peut être inférieur à la valeur de marché puisqu'elle offre en échange de la visibilité aux commanditaires. Cette opération non monétaire n'est pas comptabilisée aux états financiers.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur.

Notes complémentaires**31 mai 2013**

3. Conventions comptables (suite)*Immobilisations*

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et linéaire aux taux de 20 % et 10 ans pour le mobilier, l'équipement radio et vidéo et le site Web et de 30 % pour le matériel informatique.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

– Évaluation

L'Association évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers (à l'exception des placements) et ses passifs financiers au coût après amortissement. L'Association évalue les placements à la juste valeur.

Les actifs financiers de l'Association, évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances – Omnium financier.

Les actifs financiers de l'Association, évalués à la juste valeur se composent des placements.

Les passifs financiers de l'Association évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

– Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la charge d'amortissement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Notes complémentaires

31 mai 2013

4. Débiteurs	2013	2012
Comptes clients	32 920 \$	100 146 \$
Provision pour créances douteuses	(9 686)	(15 000)
	23 234	85 146
Taxes de vente	47 168	51 956
Dépôts – Loto-Québec	-	6 069
	70 402 \$	143 171 \$

Au 31 mai 2013, la valeur comptable des comptes clients dépréciés est de 16 500 \$ (38 414 \$ en 2012).

5. Placements	2013		2012	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Parts de fonds communs de placements	5 391 \$	10 457 \$	5 391 \$	8 770 \$

6. Immobilisations corporelles	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	105 732 \$	56 996 \$	48 736 \$	16 148 \$
Équipement radio	69 175	63 086	6 089	3 787
Équipement vidéo	60 967	52 851	8 116	7 913
Matériel informatique	111 362	107 262	4 100	5 856
	347 236 \$	280 195 \$	67 041 \$	33 704 \$

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent les revenus encaissés lors d'une activité organisée par l'Association dans le cadre du financement de la promotion subséquente.

8. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mai 2013.

Notes complémentaires

31 mai 2013

8. Instruments financiers (suite)*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Association sont liés aux débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix de marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Association est exposée au risque de prix autre.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Association est principalement exposée à ce risque en regard de ses placements.

9. Affectation interne

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant des actifs nets investis en immobilisations.

10. Flux de trésorerie

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	72 769 \$	(38 757) \$
Frais payés d'avance	32 480	(46 668)
Avances – Omnium financier	(3 000)	-
Comptes fournisseurs et charges à payer	(1 521)	(4 791)
Apports reportés	<u>1 367</u>	<u>16 243</u>
	<u>102 095 \$</u>	<u>(73 973) \$</u>

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2013.